

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture,  
de l'alimentation,  
de la pêche, de la ruralité  
et de l'aménagement du territoire

## Arrêté

**Portant nomination au conseil d'administration de l'École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg.**

**Le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire,**

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment l'article R. 812-6 ;

Vu l'arrêté du 27 juillet 2011 portant nomination au conseil d'administration de l'École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg.

**Arrête :**

### Article 1<sup>er</sup>

Sont nommés membres du conseil d'administration de l'École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg en qualité de représentants du ministre chargé de l'écologie :

- M. Robert COURRET, adjoint au sous-directeur de la performance de la direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature ;
- Mme Christine BOUCHET, sous-directrice de l'accompagnement du changement et de l'enseignement supérieur au sein du service de pilotage et de l'évolution des services ;

### Article 2

Le directeur de l'École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le **07 NOV. 2011**

Pour le ministre et par délégation :

La directrice générale de l'enseignement et de la recherche,

Marion ZALAY

